



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 19 – 09 juillet 2021

Faits marquants

Interopérabilité des certificats Covid suisse et européen : Le certificat Covid suisse est reconnu par les États membres de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) depuis le 9 juillet. Les titulaires du certificat suisse pourront donc utiliser le document papier et l'application «Covid Certificate» pour entrer sur le territoire des États membres et être en principe dispensés d'un test antigénique ou PCR ainsi que d'une quarantaine à l'arrivée, sous réserve de la réglementation du pays de destination. Réciproquement, la Suisse reconnaît également les pass sanitaires délivrés par les États membres de l'UE et de l'AELE.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 09/07	Var. vs 02/07
EUR/CHF	1,0839	-1,1%
USD/CHF	0,9165	-1,1%
SMI	11 993,62	-0,2%
Taux 10a	-0,32	-11pb

Covid-19

Situation sanitaire, le 9 juillet à 13h :

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 9 juillet	704 943	10 370
Jeudi 8 juillet	704 620	10 369
Mercredi 7 juillet	704 352	10 366
Mardi 6 juillet	704 057	10 363

Traitements thérapeutiques : L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande l'utilisation de deux traitements à base d'anticorps monoclonaux pour soigner les malades atteints de formes sévères du Covid : le tocilizumab fabriqué par le suisse Roche et le sarilumab du français Sanofi. Roche a annoncé renoncer temporairement à son brevet sur le tocilizumab afin de favoriser l'accès au traitement dans les pays aux revenus les plus faibles.

Economie

Chômage : Le taux de chômage en Suisse au sens du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) était de 2,8% en juin 2021, reculant de 0,3 point de pourcentage en glissement mensuel.

Secteur financier

Cryptofinance : Le groupe UBS, numéro un du secteur bancaire en Suisse, met en garde ses clients contre les « risques substantiels » du marché des cryptoactifs. UBS recommande aux investisseurs de se tenir à l'écart de ce type d'actifs, et d'y préférer des « valeurs technologiques moins risquées » comme les fintech.

Fiscalité : En 2020, le montant des recettes de l'impôt fédéral direct (qui comprend l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur le bénéfice des personnes morales) perçues par la Confédération s'est élevé à 24,1 Mds CHF (environ 3,4% du PIB suisse en 2020), soit une augmentation de 4% en glissement annuel. Les recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ont diminué d'environ 2% en glissement annuel, représentant 22,1 Mds CHF (soit 3,1% du PIB).

Bourse : Le groupe SIX prévoit d'ouvrir une plateforme boursière destinée aux petites et moyennes entreprises (PME). Ce segment de capital-investissement devrait permettre aux PME de bénéficier des avantages d'une cotation à la bourse suisse ainsi que d'un espace de transactions réglementé.

Bourse : Le 7 juillet, l'exploitant de la bourse suisse SIX a annoncé que le titre boursier de Swatch sera retiré du Swiss Market Index (SMI) et qu'il sera remplacé par celui de l'équipementier informatique suisse Logitech. Richemont reste le dernier représentant de l'industrie horlogère suisse au sein du SMI, qui rassemble les vingt principales valeurs boursières du pays.

Banques : Le 5 juillet, la banque Credit Suisse a poursuivi la liquidation des fonds liés à la faillite de Greensill Capital en procédant à un remboursement supplémentaire d'environ 0,7 Md CHF (portant le total des remboursements à 5,6 Mds CHF). Pour mémoire, Crédit Suisse gère des actifs financiers d'un montant de 10 Mds USD pour le compte de la société britannique.

Secteurs non financiers

Transport aérien : Le prestataire de services aéroportuaires Swissport a ouvert une succursale dans l'aéroport de Bergstrom International d'Austin aux Etats-Unis. Grâce à cette nouvelle implantation, Swissport est présent dans 44 aéroports dans le monde.

Hôtellerie : Au cours du mois de mai, l'hôtellerie suisse a enregistré 2 millions de nuitées, soit une hausse de 213% en glissement annuel.

Environnement : La taxe sur le CO2 sera réévaluée à 120 CHF par tonne au 1^{er} janvier 2022, contre 96 CHF par tonne actuellement. Cette hausse de la fiscalité s'explique par le fait que la baisse des émissions en 2020 (-31% par rapport à 1990) était inférieure aux objectifs fixés par l'ordonnance sur le CO2 (-33%).

Construction : Selon l'Association suisse de l'industrie du ciment, les livraisons de ciment remises par l'industrie suisse ont augmenté de 2,6% au 2^{ème} trimestre 2021 en glissement annuel.

Chimie-pharmacie : L'entreprise suisse Lonza a cédé son unité *Lonza Specialty Ingredients* aux sociétés d'investissements américaines Bain Capital et Cinven pour un montant de 4,2 Mds CHF. L'unité *Specialty Ingredients* emploie près de 2.900 salariés répartis dans 21 sites à travers le monde (aucun en France). Avec cette opération, Lonza finalise la vente de l'ensemble de sa division chimie, conformément à sa stratégie de concentration des activités du groupe dans la pharmacologie.

Automobile : La Commission de la concurrence (COMCO) a infligé une amende d'environ 8 M CHF à la filiale suisse de l'entreprise américaine Ford Credit pour coordination illicite des conditions de leasing (financement automobile).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Christian GIANELLA
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Antoine BOCOGNANO, Yann RIEGEL

Pour s'abonner : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.